

FRANCE

TABLEAU DE BORD

N°2018-2 - octobre 2018

LE MARCHÉ DU TRAVAIL DES PERSONNES HANDICAPÉES

//////////
B I L A N
premier
semestre

2018

Sommaire

- Données de cadrage - la population handicapée PAGE 3
- Données de cadrage - l'OETH PAGE 4
- La demande d'emploi PAGE 5
- L'insertion par les Cap emploi PAGE 9
- Le maintien par les Cap emploi PAGE 10
- La création d'activité aidée par l'Agefiph PAGE 11
- Les contrats aidés PAGE 12
- L'alternance aidée par l'Agefiph PAGE 13

SYNTHÈSE

Un premier semestre 2018 marqué par un ralentissement de la croissance et des créations d'emplois

Du fait notamment d'un environnement international moins porteur, la France enregistre un tassement de la croissance en 2018. Après 2,3% en 2017, la progression du PIB devrait s'élever à 1,7% en 2018. Au 2^{ème} trimestre 2018, l'emploi salarié recule dans la fonction publique, en raison de la baisse des contrats aidés, et ralentit dans le privé avec en particulier une baisse de l'intérim pour la première fois depuis 4 ans. Sur un an, l'emploi salarié total s'accroît de 208 000, soit +0,8%. Au 2^{ème} trimestre 2018, le taux de chômage représente 9,1% de la population active en France (8,7% en Métropole), en recul de 0,1 point par rapport au 1^{er} trimestre 2018. Le taux de chômage pourrait continuer à décroître légèrement car la croissance de la population active ralentit (70 000 actifs de plus en 2019 selon l'Insee).

Près de 9% des demandeurs d'emploi sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE), soit plus de 510 000 personnes

A fin juin 2018, plus de 510 000 demandeurs d'emploi handicapés (DEBOE) sont inscrits à Pôle emploi, représentant 8,9% de l'ensemble des demandeurs d'emploi, % variant de 6,5% à 11,3% selon les régions métropolitaines. Le nombre de DEBOE est en constante progression, progression particulièrement forte pour les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant exercé une activité réduite (+12% en un an).

Les personnes handicapées, dont le taux de chômage est de 19% soit près de deux fois plus que pour le tout public, présentent toujours des difficultés particulières d'insertion (âge élevé, plus faible niveau de formation...) qui se matérialisent par une forte ancienneté d'inscription au chômage : 824 jours en moyenne, soit près de 200 jours de plus que pour l'ensemble des publics.

Un recul des insertions et des maintiens dans l'emploi au 1^{er} semestre 2018

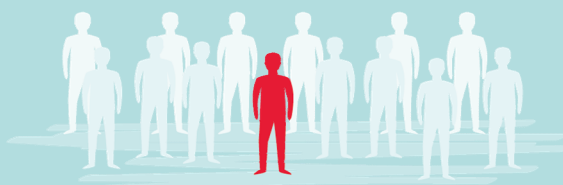
Au 1^{er} semestre 2018, les Cap emploi ont contribué à plus de 34 000 recrutements de travailleurs handicapés, soit une baisse de 1% en un an. Si le nombre de recrutements progresse légèrement pour les employeurs privés (+2%), il diminue de 14% pour les employeurs publics sous l'effet de la diminution des contrats aidés. Le nombre de CDI a progressé de 8% en un an et les CDD de moins de 6 mois ont augmenté de 20%. En revanche, le nombre de CDD de 6 mois et plus a très nettement diminué.

Le nombre de maintiens dans l'emploi est également en diminution (-15% en un an), les Cap emploi ayant réalisé plus de 9 000 maintiens au 1^{er} semestre 2018 avec, comme pour les recrutements, un pourcentage de femmes proche de 50%. Les employeurs concernés sont à près de 70% des employeurs de 20 salariés et plus.

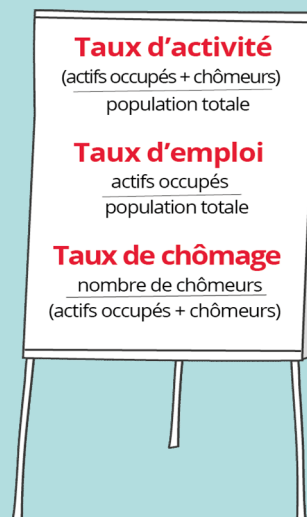
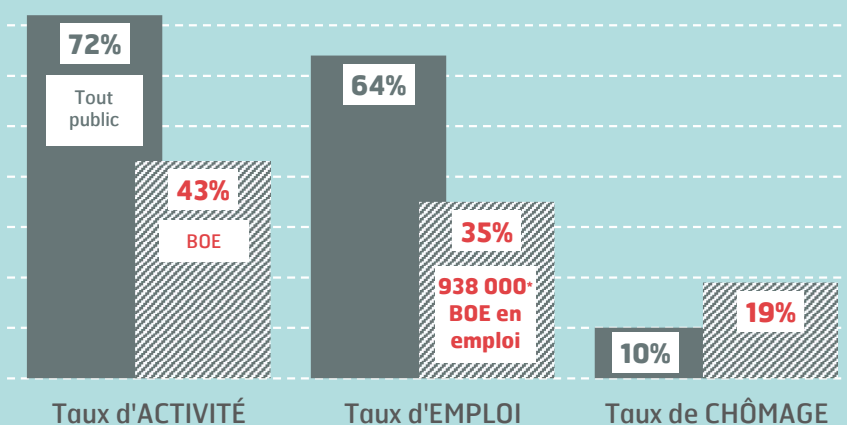


LES BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI (BOE) SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

2,7 MILLIONS DE BOE EN 2015
ONT UNE RECONNAISSANCE
ADMINISTRATIVE DU HANDICAP.
ILS REPRÉSENTENT **7%**
DE LA POPULATION TOTALE DES 15-64 ANS.



LES TAUX D'ACTIVITÉ, D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE DES BOE ET DU TOUT PUBLIC

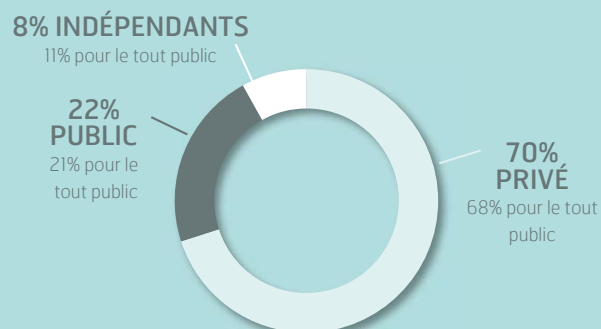


* Quels que soient la taille de l'établissement (+ ou - 20 salariés) et le secteur (privé / public).

L'enquête emploi

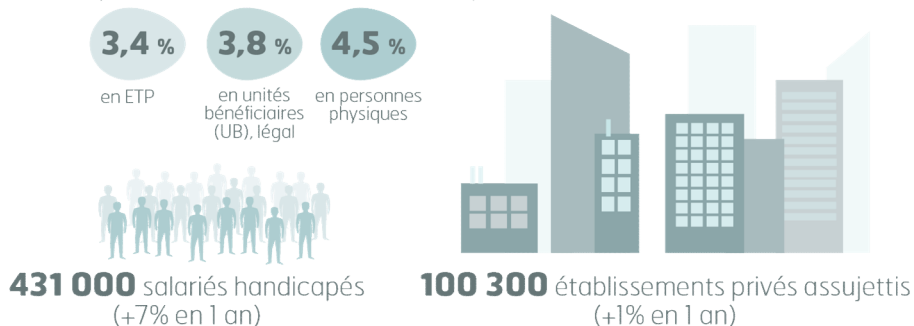
L'enquête emploi est une enquête en continu réalisée par l'Insee. Elle permet de mener des analyses de la situation des personnes sur le marché du travail. Elle porte sur les personnes de 15 ans et plus résidant en ménages ordinaires, c'est à dire hors collectivités (en particulier les personnes handicapées vivant en institutions spécialisées). Dans le cadre de l'enquête emploi, un module de 4 questions sur la santé au travail a été intégré (problèmes de santé, état de santé en général, limitations, reconnaissance administrative).

LE STATUT DANS L'EMPLOI DES BOE

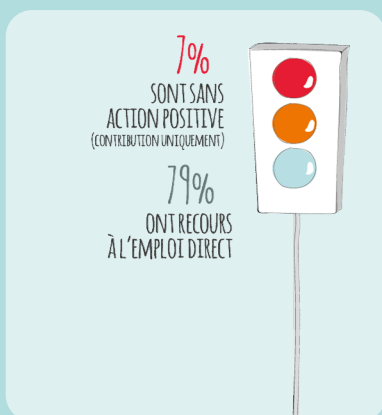


* OETH : obligation d'emploi des travailleurs handicapés

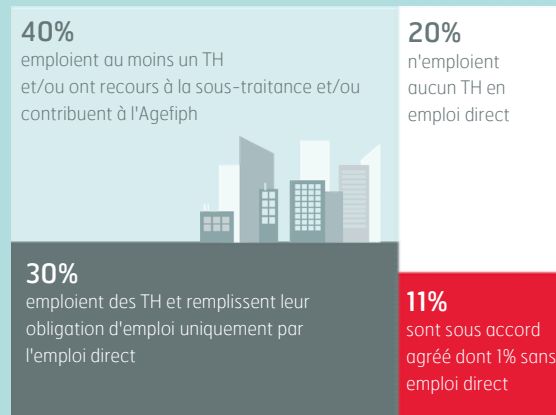
Taux d'emploi direct de travailleurs handicapés



LES ÉTABLISSEMENTS SANS ACTION POSITIVE ET AYANT RECOURS À L'EMPLOI DIRECT

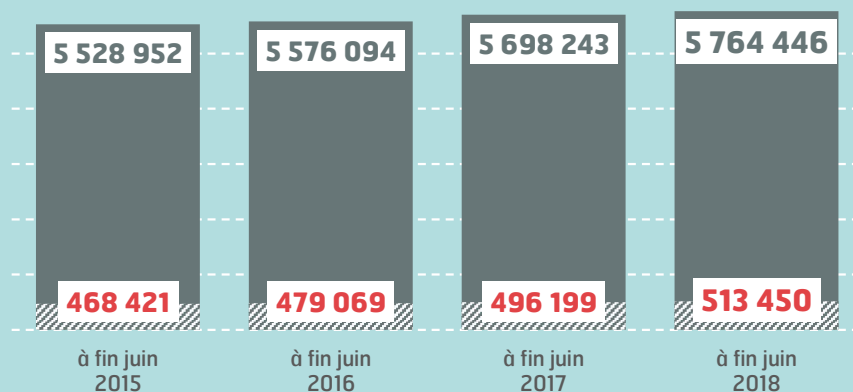


LES MODALITÉS DE RÉPONSE DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS ASSUJETTIS À L'OETH



ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI
(CAT. A,B,C)

+1,2% évol. 2018 / 17 - **TOUT PUBLIC**
+3,5% évol. 2018 / 17 - **BOE**



8,9%
des
demandeurs
d'emploi
sont des **BOE**

Point de vigilance

Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.

Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories.

DE : demandeurs d'emploi
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi
TP : tout public.

EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE DEMANDEURS D'EMPLOI

DE tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

A sans emploi
394 793 BOE
(+1% en un an)

B ayant exercé une activité réduite courte au cours du mois (<=78h.)
46 975 BOE (+9% en un an)

C ayant exercé une activité réduite longue au cours du mois (>78h.)
71 682 BOE (+14% en un an)

DE non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

D sans emploi (en raison d'un stage, formation, maladie, ...)
20 348 BOE (-12% en un an)

E en emploi (ex : bénéficiaires de contrats aidés ...)
25 869 BOE (-27% en un an)



CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI BOE

48%
sont des femmes

contre 52 % pour le tout public



49%

ont 50 ans et +

contre 26 % pour le tout public



33%

ont un niveau Bac et +

50 % pour le tout public



21%

ont un niveau < au CAP

contre 14 % pour le tout public

faible niveau de qualification

(manoeuvre, OS, employé non qualifié)

38%

30 % pour le tout public

48 % pour le tout public

58%

sont chômeurs depuis au moins 1 an



ancienneté moy. d'inscription au chômage

824 JOURS

639 jours pour le tout public

24%

17 % pour le tout public

sont chômeurs depuis au moins 3 ans

LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH



23%

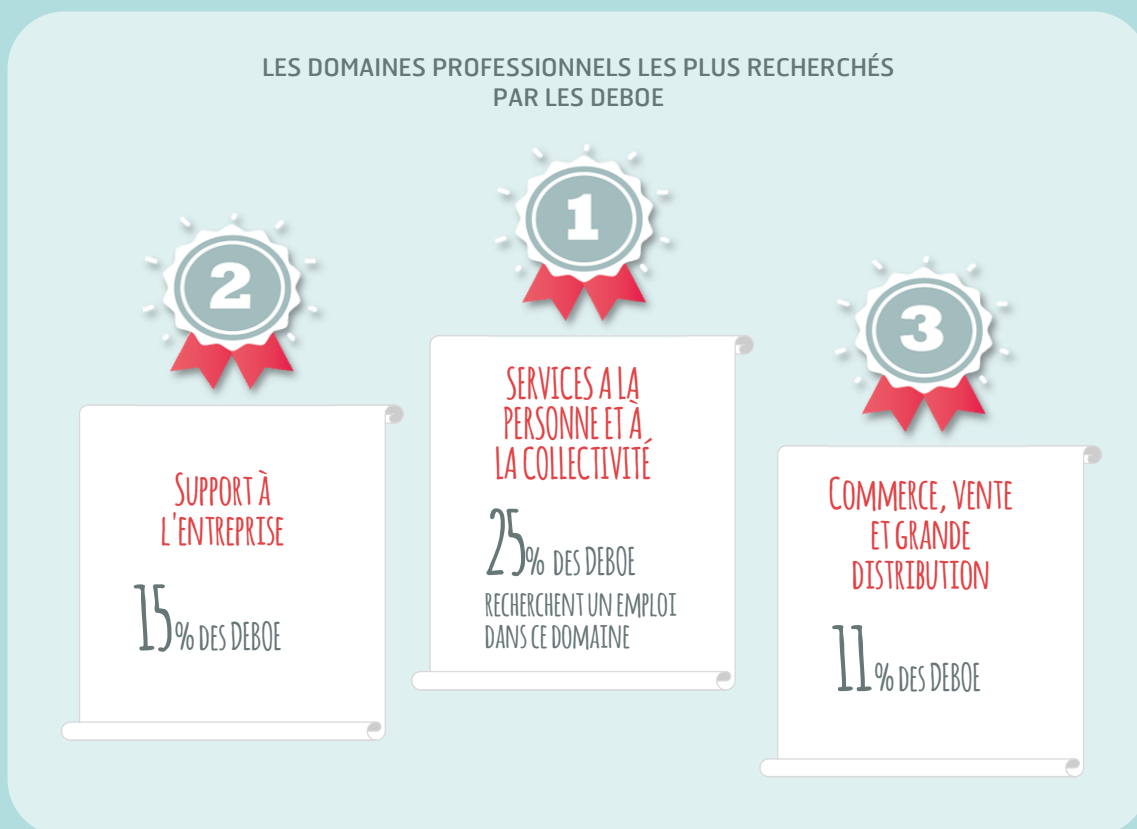
des DEBOE sont bénéficiaires d'une AAH

(seule ou avec un autre titre de reconnaissance)

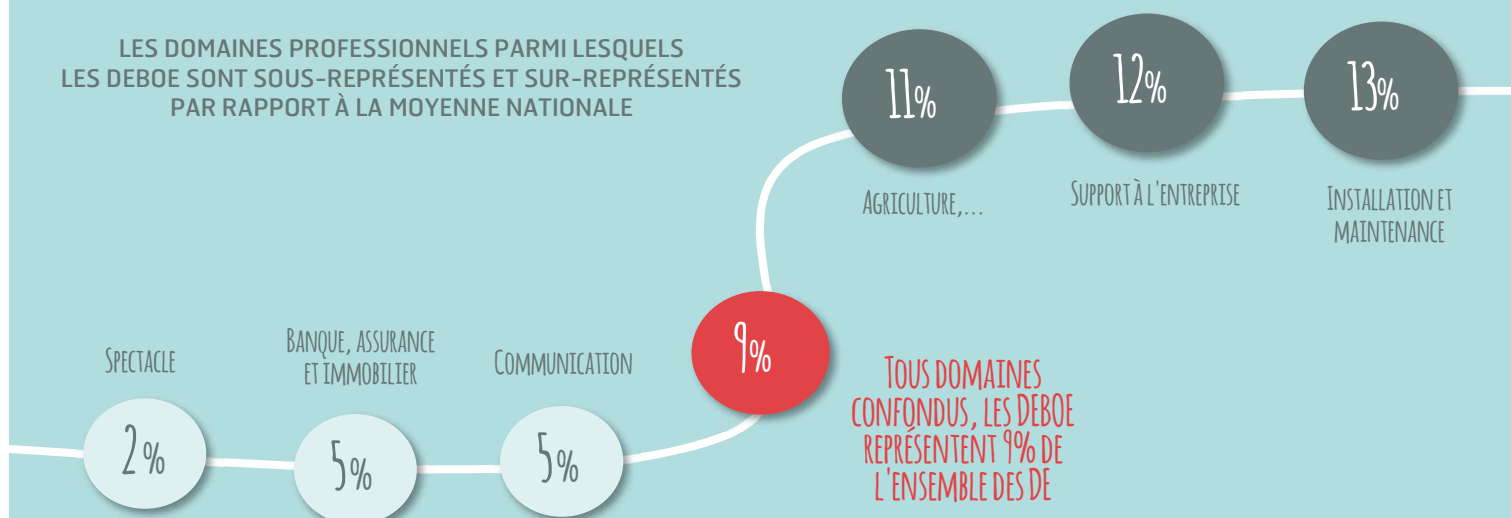
Les domaines professionnels

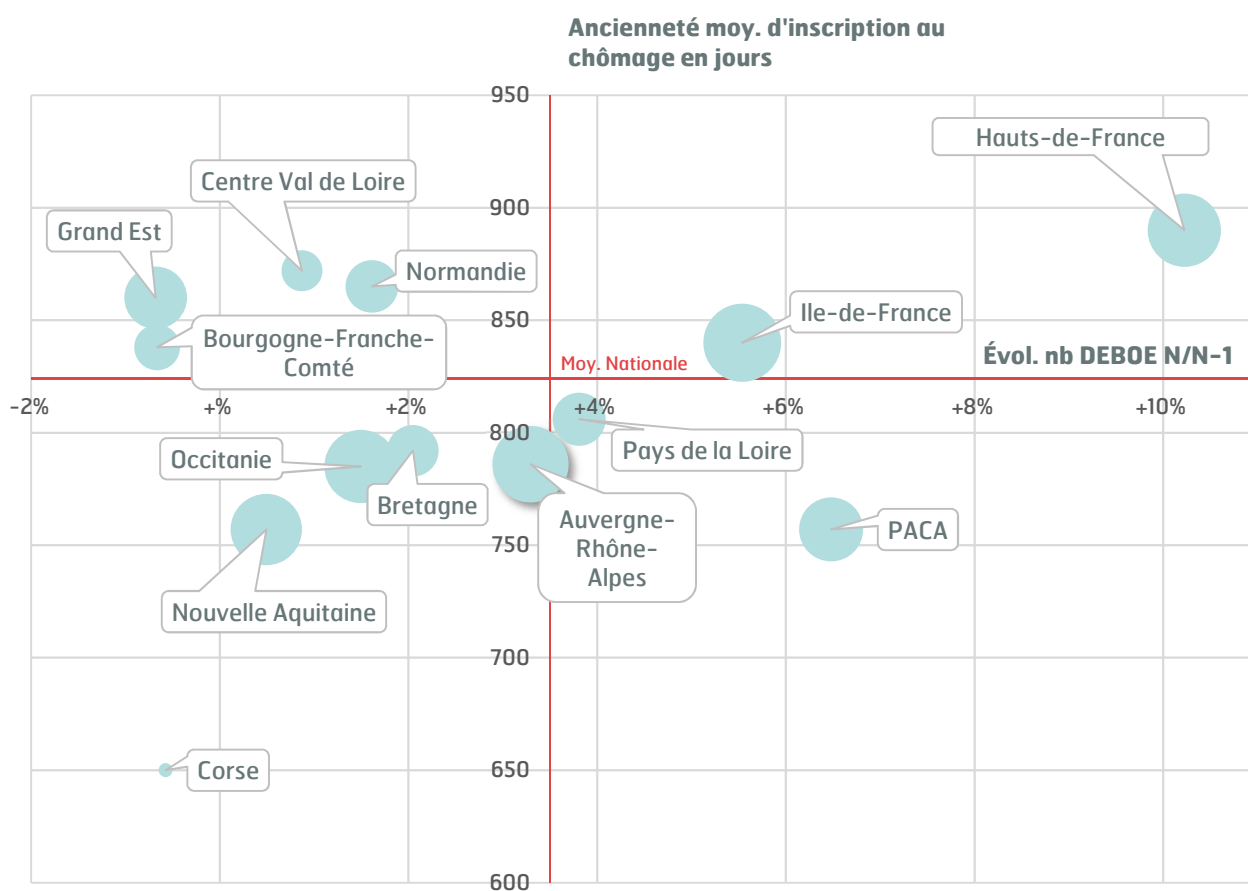
Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches. L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS PAR LES DEBOE



LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMIS LESQUELS LES DEBOE SONT SOUS-REPRÉSENTÉS ET SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE



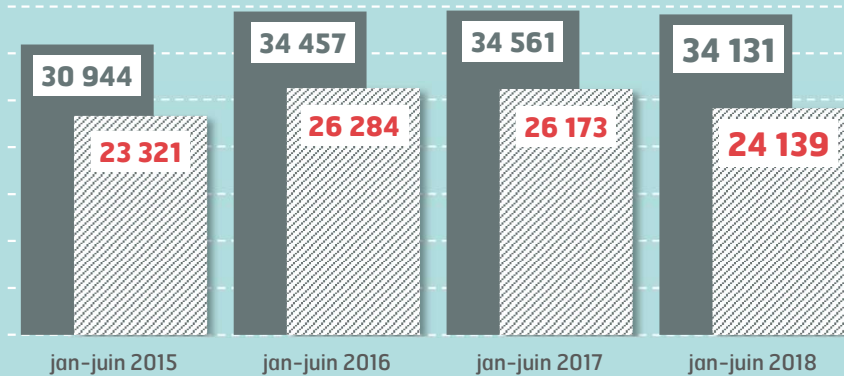


Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement de la région par rapport à la moyenne nationale selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

ÉVOLUTION DE L'ENSEMBLE DES PLACEMENTS CAP EMPLOI ET CONVENTIONNELS

-1% évol. 2018 / 2017 - ENSEMBLE
-8% évol. 2018 / 2017 - CONVENTIONNELS



Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine dans son article 101 la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

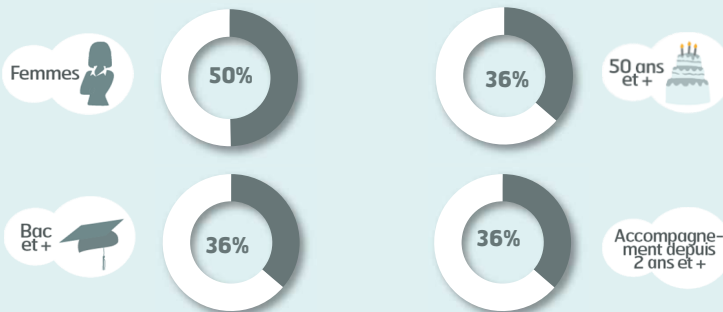
Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des acteurs concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les Cap emploi sont financés par l'Agefiph, le FIPHP et Pôle emploi au titre de la co-traitance. Les données présentées sont extraites des rapports d'activité à fin juin 2018.

Les placements conventionnels :

On entend par placements conventionnels, les contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

Attention : les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.

PROFIL DES PERSONNES EMBAUCHÉES



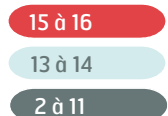
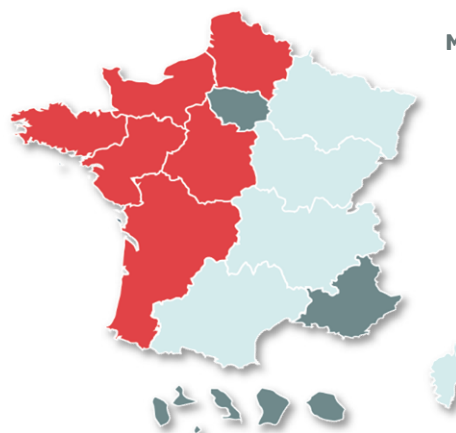
CARACTÉRISTIQUES DES PLACEMENTS CONVENTIONNELS

29% CDI 30% CONTRATS AIDÉS*
21% EMPLOYEURS PUBLICS 722 CRÉATIONS D'ACTIVITÉ

* Part des contrats aidés (CUI et alternance) au sein des placements conventionnels.

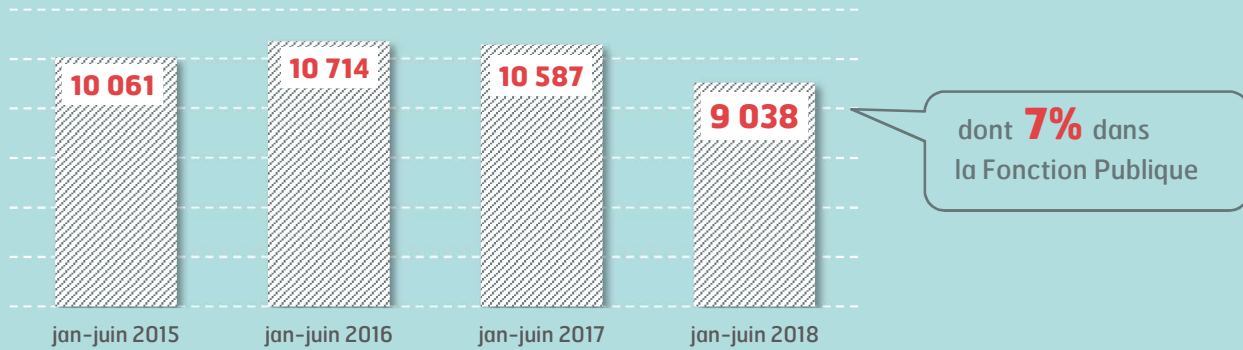
CARTOGRAPHIE : NOMBRE DE PLACEMENTS CONVENTIONNELS POUR 100 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Moyenne France entière : 13

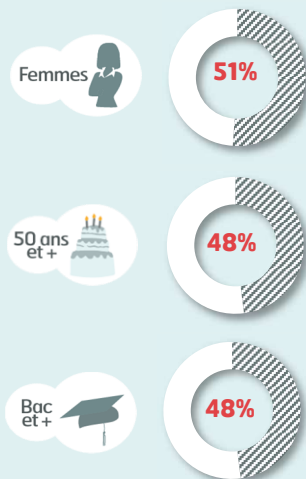


ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI

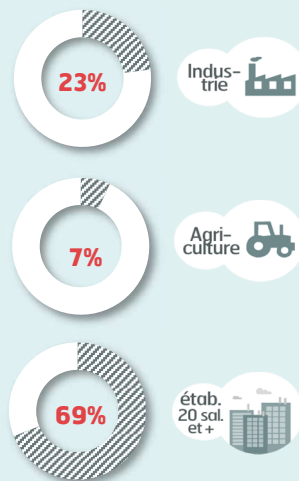
-15% évol. 2018 / 17



PROFIL DES PERSONNES MAINTENUES DANS L'EMPLOI



... ET DES ENTREPRISES*



TAUX de MAINTIEN dans l'EMPLOI **92%**

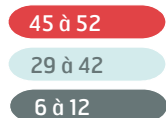
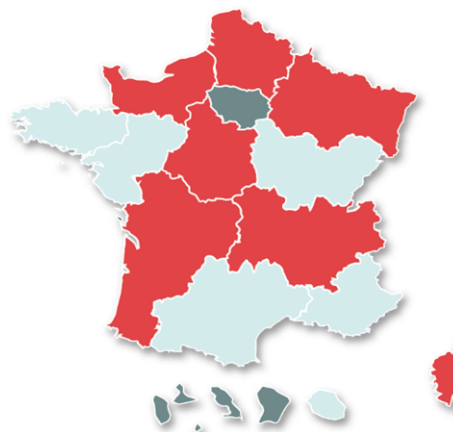
Définition : Le taux de maintien dans l'emploi est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

* Sur l'ensemble des maintiens du secteur privé

** Actifs en emploi : source Insee 1^{er} trimestre 2018.

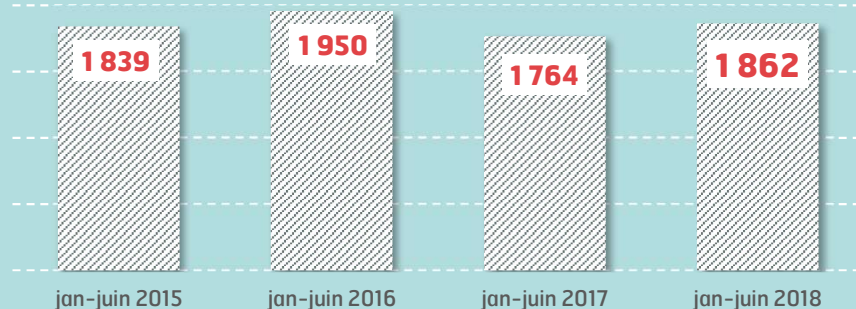
CARTOGRAPHIE : NOMBRE DE MAINTIENS CAP EMPLOI POUR 100 000 ACTIFS EN EMPLOI **

Moyenne France entière : 36

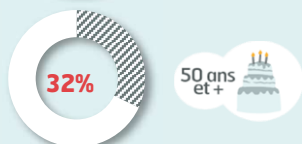
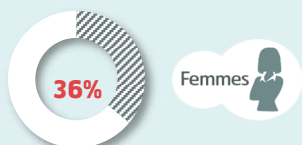


ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH

+6% évol. 2018 / 17



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH

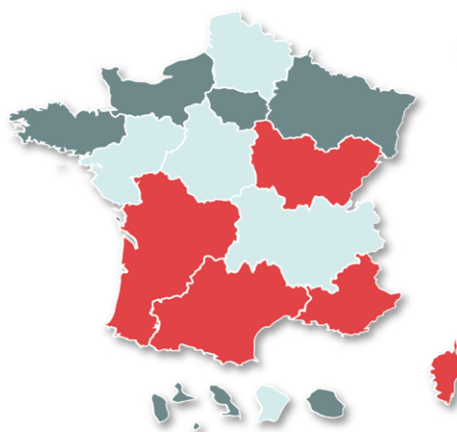


Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité.

Qui peut en bénéficier ?
Toute personne handicapée.

Quel montant ?
L'aide est forfaitaire et son montant est de 5 000 €.

CARTOGRAPHIE : NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ (aidées financièrement par l'Agefiph) POUR 10 000 DEBOE*



Moyenne France entière : 36

43 à 217

31 à 38

4 à 28

* DEBOE : demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail. Les contrats initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand ne sont mobilisables que sous conditions. Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.



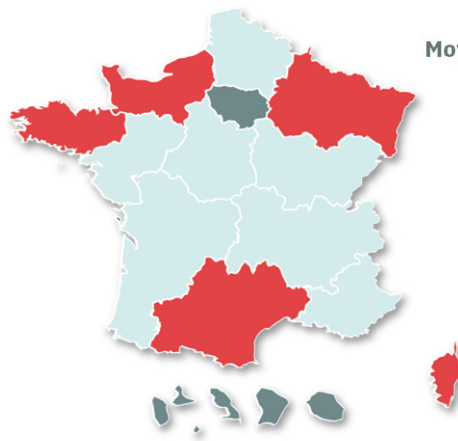
PART DES BOE DANS LES CUI-CAE : 17,7%

(N-1 : 15,1%)

= 10 591 CUI-CAE BOE

(-4,8% EN UN AN)

CARTOGRAPHIE : PART DES BOE DANS LES CONTRATS CUI-CAE



Moyenne France entière : 17,7%

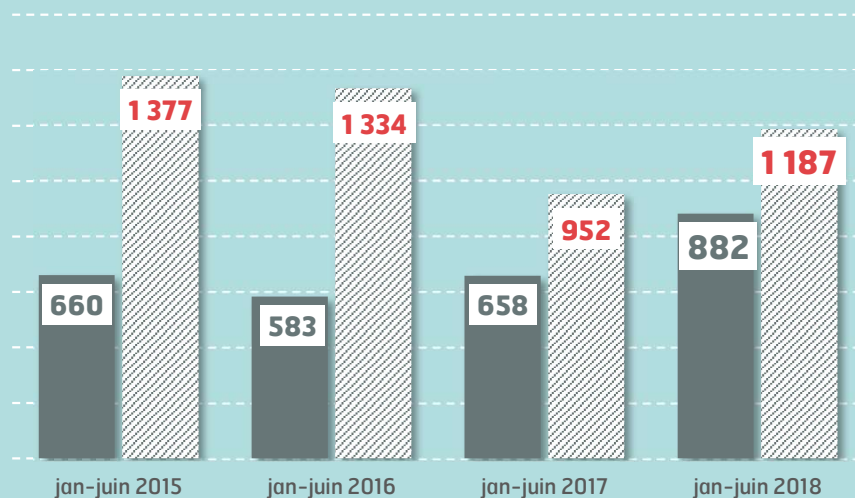
22,1% à 34,4%

18,4% à 20,4%

0,5% à 12,7%

ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRATS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION BOE

+34% évol. 2018 / 17 - **APPRENTISSAGE**
+25% évol. 2018 / 17 - **PROFESSIONNALISATION**



■ Apprentissage

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

Qui peut en bénéficier ?

Tout employeur d'une personne handicapée dès lors que le contrat d'apprentissage est d'une durée minimum de 6 mois.

Quel montant ?

Le montant maximum de l'aide est de 3 000 €. Il est proratisé en fonction de la durée du contrat.

▨ Professionnalisation

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

Qui peut en bénéficier ?

Tout employeur d'une personne handicapée dès lors que le contrat de professionnalisation est d'une durée minimum de 6 mois.

Quel montant ?

Le montant maximum de l'aide est de 4 000 €. Il est proratisé en fonction de la durée du contrat.

CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION

